

Nouvelles de Rome

Nouvelles indulgences. — A la demande de Mgr Le Roy, supérieur général de la Congrégation du Saint-Esprit, le souverain Pontife par un rescrit daté du 8 mai 1907, a attaché une indulgence de 300 jours, « *toties quoties* » applicable aux défunts à la récitation en n'importe quelle langue de l'invocation bien connue :

Veni, Sancte Spiritus, reple tuorum corda fidelium et tui amoris in eis ignem accende — Venez, Esprit Saint, remplissez les cœurs de vos fidèles et allumez en eux le feu de votre amour.

Une autre indulgence de sept ans et sept quarantaines a été accordée par Sa Sainteté Pie X, dans un rescrit du 18 mai 1907, à tous ceux qui considérant avec foi, piété et amour la sainte Hostie, soit à l'élévation de la Messe, soit durant l'Exposition du Très Saint-Sacrement diront l'invocation : *Dominus meus et Deus meus*. (1) De plus, à tous ceux qui durant sept jours auront tenu cette pieuse pratique, et auront reçu la sainte communion en bonne disposition, une indulgence plénière est concédée. Seul l'amour du Souverain Pontife pour la Très Sainte Eucharistie a pu dicter une telle décision.

Nos Saints. — Par les soins du Postulateur général de l'ordre, la Sacrée Congrégation des Rites, a rendu plusieurs décrets concernant nos bienheureux.

1° Le Cardinal Satolli a été nommé Ponent de la Cause du serviteur de Dieu Vivaldo, ermite, dont il s'agit de confirmer le culte immémorial.

2° Une enquête épiscopale a été ordonnée pour l'examen de guérisons merveilleuses attribuées au Vén. Bernardin de Calenzana, prêtre franciscain corse.

3° L'ouverture du Procès de béatification de la Vén. Soeur Marie des Douleurs, conceptioniste espagnole, a été décrétée.

(1) En latin. Ces paroles sont celles de l'apôtre Saint Thomas en Saint Jean, chap. 20 v. 28 : Mon Seigneur et mon Dieu.

4° Il a
reconnai

Nouv
d'Etat, c
lège de S
R. P. De
Michael
affaires d
lande.

La Fr
comme t
mauvaise
des religi
mêmes l'e

Les fra
pris le pa
liberté de
a dégéné
que ne pr
sentiment
situation
tion.

Nomi
mé Préfet
tres franci

Le R. l
Antonio»
toine, a ét

Mort
dre deux
archevêqu
Talia ni, a